

HOROYA

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITE
**ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE
 DE GUINEE**

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE

- Page 2.
Le nouveau gouverneur de Kankan.
- Page 3.
Exposition chinoise.
- Page 4.
Messages de félicitations.
L'emblème de l'O.U.A.

La qualité révolutionnaire de notre peuple exige que le régime assure ses intérêts, ses aspirations, et ses droits politiques. L'ensemble de nos activités.

A. Sékou Touré

Redaction - Administration
 Publicité
 Adresse Télégraphique : Agutpre
 B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

Comment désormais le Parti fonctionnera-t-il dans la Région de CONAKRY ?

Après le meeting historique du 8 Novembre, le Secrétaire général du Parti Démocratique de Guinée, le Président Ahmed Sékou Touré a présidé à la tête du Bureau Politique National une conférence des cadres de Conakry. Voici la déclaration intégrale du Chef de l'Etat :

« Le Bureau Politique National a convoqué cette réunion des cadres politiques de la Capitale guinéenne, pour préciser certaines décisions annoncées hier après-midi au Stade du 28 Septembre.

D'abord de la structure du P.D.G.

Actuellement, il existe, à Conakry, dans chaque quartier un Comité, dans chaque Arrondissement une Section et pour la Région administrative, deux Fédérations. Cette structure sera maintenue. Mais, comme nous l'avons annoncé, le nombre des Comités sera réduit. Pourquoi cette réduction ? Faisons ensemble un bref recul dans le passé. Au moment où la capitale guinéenne comptait peu de Comités, Conakry se caractérisait par une mobilisation constante, résultant d'un climat politique toujours sain. La décentralisation est intervenue. Le nombre des Comités de Conakry qui était d'environ 60 a été porté à 173. Première conséquence négative, l'éparpillement des efforts. Mais, il y a eu plus. Certains Comités ne représentaient plus qu'une, ou trois familles. En raison de la discipline familiale, des militants de même famille ne

pouvaient plus se dire la vérité. On en connaît les effets. A l'esprit du Parti s'était substitué l'esprit de famille. Au lieu d'être dominé par la conscience militante, les votes étaient influencés par la discipline familiale. Dans la distribution des produits de consommation courante, cet handicap était présent. Quand c'est le père de famille qui était le Président du Comité, et qui recevait les marchandises pour les distribuer aux militants, il pouvait impunément les détourner à son profit personnel, persuadé que ses femmes, ses enfants, ses frères, ses cousins ne le dénonceraient jamais. La fermeté révolutionnaire avait cédé la place au libéralisme de bon aloi. On a vu des exemples navrant. Quand le Comité directeur ou le Bureau fédéral intervenait pour reprimer de tels actes frauduleux, on a vu certains militants s'opposer à toute mesure d'assainissement, restant ainsi prisonniers des rapports familiaux les liant aux coupables. La porte était ainsi ouverte au relâchement, et même à la complicité.

Autre conséquence négative sur

le plan politique, la trop grande décentralisation du Parti avait amené à la surface, c'est-à-dire dans les organismes des éléments peu sûrs, démunis de toute conscience militante, et de toute foi révolutionnaire. En s'emparant des fonctions de responsabilité, ces éléments réactionnaires et opportunistes constituaient des obstacles quotidiens à l'application des mots d'ordre du P.D.G. La décision, annoncée hier tend à rétrécir l'éventail structurel, à assainir la vie politique du pays, et dans le cas précis de Conakry, à diminuer et à fixer l'effectif des organismes de base à 50 comités. Pour ce qui est des militants, leur effectif total, toujours au niveau de la capitale guinéenne, sera limité à 30.000. Nous lançons un appel solennel et pres-

(Suite page 2)

Actes du Pouvoir central

Par décret n° 439, les marchandises saisies et confisquées pour infraction, à la réglementation douanière, seront vendues dans les conditions fixées par le présent décret.

Lorsque le jugement qui aura prononcé la confiscation sera devenu définitif, la vente des marchandises énoncées à l'article 1er ci-dessus sera annoncée par affiche apposé aux portes extérieures du bureau des Douanes, ou en tout autre lieu approprié.

A la requête de la Douane, la vente avant jugement des marchandises périssables et des animaux saisis peut être effectué sur autorisation du tribunal.

Les matières d'or, les diamants et les devises saisies continueront à être vendues à la BCRG à Conakry.

Les marchandises sans valeur vénale, ou dont la vente présenterait des inconvénients au point de vue de l'intérêt public, sont détruites. Un procès verbal de destruction sera dressé à cet effet :

Les marchandises sont vendues en présence du commandant d'arrondissement ou de

l'officier d'exécution aux enchères publiques par les soins du chef de secteur ou de chef de bureau, au plus offrant et dernier enchérisseur, libres de tous droits et taxes.

Un procès verbal de vente est obligatoirement établi par les agents qui ont procédé à la vente.

Le produit de la vente des marchandises confisquées pour infraction à la réglementation douanière est déposé dans les caisses de la Douane pour en être disposé conformément aux dispositions du décret n° 258/PRG du 24 juillet 1961 réglementant la répartition du produit des amendes et confiscation douanières et des textes subséquents.

Les dispositions antérieures, contraires au présent décret sont abrogées.

Par décret n° 453 en date du 8 novembre 1964, il est créé en République de Guinée, quatre délégations ministérielles réparties comme suit :

1° Délégation de la Guinée Forestière, comprenant les régions de Beyla, N'Zérékoré, Yomou, Macenta, Kissidougou, Gueckédou et Faranah.

2° Délégation de la Haute Guinée, comprenant les régions de Kankan, Siguiri, Kouroussa, Dinguiraye, Dabola et Kérouané.

3° Délégation pour la Moyenne Guinée, comprenant les régions de Labé, Pita, Dalaba, Mamou, Tougué, Malj, Koundara et Gaoual.

4° Délégation de la Basse Guinée, comprenant les régions de Kindia, Forécariah, Dubréka, Fria, Boffa, Boké et Téliélé.

Chaque délégation ministérielle est placée sous l'autorité d'un ministre délégué.

Une délégation guinéenne à Londres

Une délégation de la République de Guinée, comprenant notamment M. Diallo Mouktar, haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, et M. Kéita Namanian, chef des services sociaux et culturels de Guinée, séjourne actuellement en Grande-Bretagne, jusqu'au 18 novembre.

La délégation est arrivée vendredi à Londres. Au cours de leur séjour, les membres de la délégation guinéenne doivent effectuer diverses visites d'intérêt culturel et économique, notamment celles de l'université de Sussex, du parlement, et d'une usine d'équipement de sport.

Le mardi 17, la délégation a assisté à une réception offerte en son honneur par la Foreign Office.

Le général Diané Lansana accueille à Labé la délégation militaire algérienne

La délégation militaire algérienne en visite d'amitié en République de Guinée est arrivée lundi matin à Labé venant de Dalaba. Accueillie à l'entrée de la ville par le ministre délégué de la Moyenne-Guinée, le général Diané Lansana entouré des membres du bureau fédéral et de Kourouma Balla, commandant du camp El Hadj Oumar.

La délégation algérienne accompagnée du capitaine Diallo Alpha Oumar et du gouverneur de la région administrative de Dalaba devait faire, quelques instants plus tard une entrée triomphale dans l'enceinte de la permanence fédérale où étaient réunis près de 10.000 militantes et militants de la fédération. Prenant la parole pour souhaiter

la bienvenue aux hôtes algériens le général Diané Lansana a déclaré : « à travers votre délégation, nous saluons le vaillant et courageux peuple algérien qui pendant 7 ans, a livré une guerre sanglante contre les forces de domination coloniale pour que soit hissé sur son sol le drapeau de la liberté. Nous connaissons parfaitement la haute conscience, le patriotisme et le degré d'engagement qui animent l'homme algérien.

Si hier, a ajouté le ministre délégué de la Moyenne Guinée, nos deux peuples étaient solidaires dans leur lutte pour l'indépendance, aujourd'hui, ils le sont encore dans le combat pour l'unité et la liberté de l'Afrique.

(Suite page 2)

Le Chef de l'Etat explique le nouveau « 28 septembre » au corps diplomatique

Le Bureau Politique National a réuni lundi après-midi à l'Assemblée nationale les membres du corps diplomatique et consulaire accrédité en République de Guinée.

Il s'agissait pour le Secrétaire général de notre Parti d'expliquer à l'ensemble des représentants des Nations amies auprès de notre pays, les transformations intervenues dans la structure de notre Parti et de notre gouvernement, depuis l'historique meeting du 8 novembre 1964 ; ainsi que les raisons de la nouvelle prise de position dans le domaine économique et commercial.

Le Chef de l'Etat devait rappeler en commentant les douze points de notre « Loi-cadre de la révolution » dont l'application rigoureuse permettra à notre peuple de se débarrasser définitivement de tous les ennemis de son progrès et partant de son bonheur.

Le Chef de l'Etat devait également rappeler notre ambition : « parfaire notre vie politique, économique, sociale et culturelle dans la liberté, la démocratie et la dignité », et la philosophie de notre Parti. « L'homme doit pouvoir définir le sens de sa vie, faire une option ».

Mais dans une causerie comme celle-ci, il est difficile de passer

sous-silence le pseudo-serment fait par les commerçants après la conférence économique de l'année passée. Pseudo-serment n'est pas trop fort. Il n'est pas trop fort lorsque l'on pense que le Parti et le gouvernement ont accordé au secteur commercial toutes les facilités matérielles financières etc... et une entière confiance. Et que six mois ont de 60 % du volume de notre commerce extérieur étaient passés à l'extérieur au delà de nos frontières frauduleusement.

Nous noterons l'exemple le plus récent un million de paquets de cigarettes ont été mis à la disposition des commerçants lors des derniers jours. Vingt quatre heures après il était impossible d'avoir un seul paquet de ces cigarettes, les commerçants ayant tout sorti frauduleusement.

Nous citerons beaucoup d'exemples de ce genre.

Le Parti et le gouvernement avaient armé les ennemis du peuple sans le savoir. On connaît la suite. Ces mêmes personnes sans scrupule aucun accuseront le Parti et le gouvernement de tous les crimes pour parvenir à leur but sordide, criant à tous les vents : « Tout manque, c'est l'insuffisance d'approvisionnement ».

Mais encore une fois, ce sont eux qui échoueront.

Fonctionnement du Parti à Conakry

(Suite de la première page)

sant aux Bureaux fédéraux et aux Comités directeurs de Conakry, qui vont procéder à la constitution des ces 50 Comités, et au renouvellement des cartes du Parti, d'être vigilants et fermes, honnêtes et courageux, afin que seuls les éléments ayant fait preuve de leur engagement politique, et de leur qualité révolutionnaire soient dotés de la carte du P.D.G. *Aucun membre de notre Parti ne doit être âgé de moins de 18 ans.* Il est aujourd'hui essentiel que le militant du P.D.G. soit un homme conscient qui, en intervenant dans la vie politique de notre Nation traduit une conviction consciente et réfléchie. De ce fait, la carte du P.D.G. ne peut être délivrée au moins de 18 ans.

Nous avons dit désormais Conakry-I ne comptera plus que 15 Comités, tandis Conakry-II en comptera 35. Cette disproportion s'explique, en raison de la plus grande étendue géographique et humaine de Conakry-II, qui couvre en dehors de l'île de TUMBO, toute la Région administrative de la Capitale guinéenne.

Nous demandons aux Fédérations, après le découpage de choisir, selon des critères essentiellement révolutionnaires les 30.000 personnes, qui désormais détendront les cartes du P.D.G. à Conakry. Le Bureau Politique National fait entière confiance aux

La délégation algérienne à Labé

(Suite de la page 1).

C'est pourquoi, à travers votre délégation, nous saluons votre peuple et vous souhaitons la bienvenue dans notre cité.

Répondant au général Diané, le chef de la délégation algérienne a remercié les responsables, les militantes et les militants de Labé de l'accueil chaleureux dont ils ont été l'objet. Il a souligné que le peuple guinéen a démontré sa soif de liberté dans sa lutte qui n'est autre que la lutte des peuples africains. « Les peuples algérien et guinéen, a poursuivi le chef de la délégation algérienne, ont choisi le même chemin et sont prêts à aider les peuples africains qui restent encore sous le joug colonial. Nous saluons le peuple guinéen gardons de notre voyage en Guinée un souvenir que nous n'oublierons jamais, a conclu le chef de la délégation militaire algérienne.

Dans l'après-midi du lundi, les hôtes algériens ont visité la ville de Labé et le camp El-Hadj Oumar. Le soir, ils ont assisté à la permanence fédérale à une grande représentation artistique.

Les délégués algériens devaient quitter Labé mardi matin par avion pour Conakry.

Fédérations pour mener à bien cette tâche.

En ce qui concerne les unités de productions, nous précisons que ce sont les cartes délivrées dans les Comités de base qui permettront aux travailleurs d'être élus dans les Comités du Parti, dont la constitution doit intervenir au niveau des entreprises, des services d'Etat, et des usines.

Prenons un exemple précis. Dans une entreprise de cent travailleurs, retenons que 60 personnes seulement ont la carte du P.D.G., cartes qu'elles ont obtenues dans leurs Comités de base respectifs. Ces 60 militant et les 40 travailleurs non détenteurs de la carte du Parti sont tous membres du Comité, d'entreprise, parce qu'ils y travaillent tous. Mais, au moment des élections, seuls les 60 militants, détenteurs de la carte du Parti peuvent être candidats à des postes de responsabilité.

Au cours de ses prochaines sessions, le Bureau Politique National prendra des dispositions pratiques, à partir desquelles des comités du Parti peuvent être constitués au niveau des services d'Etat, des usines et des entreprises. Ces Comités auront pour tâche le contrôle du fonctionnement des unités de production, l'application de la loi, la création d'une saine atmosphère de travail le respect de la discipline et le développement de la mystique du travail. Au cours de ces sessions, le Bureau Politique National fixera les modalités de réunions et de fonctionnement de ces comités. Lorsqu'ils seront installés, ces comités d'entreprise, d'usines ou de services d'Etat se réuniront par département professionnels pour élire leur comité directeur. Cela étant, le bureau fédéral de Conakry-I par exemple sera élu à travers les deux structures : les membres des comités directeurs des sections d'arrondissements et les membres des comités directeurs des départements professionnels tiendront un même congrès pour élire le bureau fédéral. L'autorité de ce bureau fédéral s'exercera ainsi à la fois sur les comités de base et les différentes sections qui composent la fédération, et sur le fonctionnement des unités de production.

Pour ce qui est de la périodicité des réunions, le comité d'entreprise se réunira le premier et troisième vendredi de chaque mois, et les comités directeurs des départements professionnels des deuxièmes et troisièmes vendredis de chaque mois. Pour ce faire, le travail cessera désormais les vendredis à midi, au lieu de 12 h 30. Ainsi, les réunions peuvent se tenir de midi à treize heures. En dehors de cela, des réunions extraordinaires peuvent être convoquées chaque fois que la nécessité s'imposera. L'effectif des bureaux des comités d'entre-

prise sera fixée par le B.P.N. On ne peut appartenir à deux organismes de direction à la fois, c'est-à-dire, être à la fois membre du comité directeur de la section d'arrondissement, et du comité directeur de département professionnel. Cela est également valable pour les comités de base. Une circulaire du Bureau Politique National définira les compétences de chaque organisme de base, et de chaque organe de direction.

Les comités spéciaux des femmes et des jeunes sont supprimés. Cependant, les jeunes d'un même arrondissement peuvent être du mouvement JRDA de la section. La caisse de ce mouvement sera alimentée par leur propres cotisations. Mais, ils n'auront pas la carte du Parti ; ils auront la carte du mouvement JRDA de section. Ils éliront leur bureau, qui sera placé sous le contrôle direct du comité directeur de l'arrondissement. Ce mouvement JRDA de section mènera les activités jusqu'ici dévolues aux comités spéciaux.

En ce qui concerne les femmes, elles seront organisées comme les jeunes, c'est-à-dire, au niveau de la section. Mais, ici, une précision s'impose. Pour être élue à la direction du mouvement des femmes de la section, il est indispensable de posséder la carte de militante du Parti. Les autres femmes, non détentrices de cette carte, peuvent assister aux assemblées aux meetings et aux autres manifestations, mais en aucun cas, elle ne peuvent être élues. Les mouvements JRDA de sections éliront au niveau de la fédération le comité régional de la JRDA. Les mouvements de femmes de section éliront également au niveau de la fédération le comité régional des femmes. En aucun cas ces deux comités régionaux ne peuvent être considérés comme des entités distinctes. Ils sont placés directement sous le pouvoir du bureau fédéral, seule entité dirigeante de la fédération. Désormais, aucune place n'est exclusivement réservée à la jeunesse et aux femmes dans les organismes de direction du Parti. Chaque militant est libre de voter pour qui, il veut, que celui-ci soit femme ou homme. Toutefois, exceptionnellement, au niveau du bureau fédéral, la première responsable du comité régional des femmes sera membre de la direction de la fédération. Cette dérogation ne s'appliquera pas à la JRDA.

Pour ce qui est de la périodicité des réunions, des dispositions en vigueur jusqu'aujourd'hui restent sans changement. Egalement reste inchangée la décision prise d'exclure les commerçants de tous les organes de direction du Parti.

Nous l'avons dit, le PDG préfère l'échec de quelques hommes à l'échec de la révolution. Depuis six ans, des appels

pressants et patriotiques sont régulièrement lancés aux commerçants pour préserver l'économie nationale et promouvoir la prospérité des masses populaires guinéennes. Ces appels sont restés sans échos. Il faut que la situation actuelle soit radicalement au profit de l'intérêt de la nation. Des commerçants privés sont été jusqu'à demander des licences pour 4 milliards de francs sans solliciter aucune devise de l'Etat guinéen, ce qui signifie qu'ils disposent dans les pays étrangers d'importants fonds. Nous le disons publiquement, nous allons réunir pour la dernière fois les commerçants, et leur présenter la situation qu'ils ont eux-mêmes créée. Si ce dernier appel n'est pas entendu, alors, nous prendrons les remèdes qu'il faut.

Nous avons dit également que les loyers seront rigoureusement réglés. Une commission sépérale, composée de cadres politiques, sera constituée à cet effet. Cette commission passera dans chaque quartier, donnera un numéro à chaque maison, fixera sa valeur locative réelle, notera toutes les indications nécessaires et délivrera au locataire et au propriétaire de la maison un même reçu, qui fixera le prix réglementaire.

Pour ce qui est de villas louées par des guinéens au Corps diplomatique, aux industriels et aux commerçants étrangers, les dispositions prises pour verser les loyers dans la caisse restent inchangées. Un décret en fixe les modalités.

Le nouveau gouverneur de Kankan a pris ses fonctions

C'est en présence des responsables politiques, administratifs, militaires et syndicaux que M. Diarra Yoro, nouveau gouverneur de la Région de Kankan est entré officiellement dans ses nouvelles fonctions lundi matin.

Après les honneurs rendus par une section des troupes du Camp Soundiata Kéita, M. Diallo Amadou Télivel, gouverneur sortant a présenté à son successeur les cadres politiques et administratifs réunis dans la salle de conférence de la Région.

« La nomination de M. Yoro à la tête de cette Région, a déclaré M. Télivel, est un fait que nous saluons en raison de l'expérience qu'il a eu des problèmes de tous ordres.

Aussi grâce à ses qualités personnelles, à votre concours que vous m'avez toujours apporté, nous sommes sûrs du triomphe des idéaux de notre révolution. Cet appel, je vous le lance d'autant plus que nous connaissons toute la complexité des problèmes de Kankan.

Répondant à M. Télivel, M. Diarra Yoro a rappelé à l'assistance, les raisons qui avaient provoqué cette phase de notre révolution, phase que le secrétaire général du P.D.G. S.E. Ahmed Sékou Touré a baptisé de loi cadre.

« Nous devons tirer les leçons

S'agissant une fois de plus des commerçants guinéens, nous retiendrons qu'à moins d'un mois le Combinat « Allumettes-Cigarettes » a mis en vente un million de paquets de cigarettes « Milo ». Ces cigarettes, on ne les trouve plus sur le marché guinéen, mais dans les pays voisins, elles abondent. A côté des cigarettes Milo, on trouve facilement des paquets de sucre portant l'étiquette « Alimag » Conakry. Cette situation ne peut plus durer. Nous le disons publiquement les douze points de la Loi-Cadre de la Révolution constituent une véritable déclaration de guerre aux ennemis de notre peuple. Nous devons fermes et vigilants pour sauver l'économie de la nation. Depuis 1958 jusqu'à ce jour, le recensement des biens de chaque guinéen sera fait, et tout bien mal acquis sera purement et simplement confisqué au profit de notre peuple. A cet effet, nous lançons un appel vibrant à tous ceux qui se réclament de la révolution de mettre tout en œuvre pour le succès rapide de la grande offensive déclenchée depuis hier, offensive de rénovation et de réhabilitation de la révolution guinéenne.

de ces événements a-t-il ajouté. Pour ma part, j'en tire deux points essentiels, le sens de l'action militante et le redressement économique. »

Définissant ces deux points, M. Yoro a donc invité les cadres de Kankan d'intensifier leur lutte contre les trafiquants.

Réaffirmant enfin sa fidélité et son dévouement à notre Parti, M. Yoro a rendu hommage à M. Télivel pour son travail accompli dans la région de Kankan.

DECES

N'Datani « le centenaire Coniagu » est mort le 8 octobre 1964 à Itou, arrondissement de Youkounkoun.

Né en 1808 à Itou, N'Diatani souffrait depuis le 6 octobre de rhumatisme.

N'Diatani laisse au monde 13 fils et 10 filles tous vivants, et 27 petits fils.

Malgré son âge, N'Diatani aimait se trouver de bonne heure au milieu de ses champs. Le soir il racontait à ses petits fils les changements intervenus dans le village depuis qu'il y travaille.

Il y a encore très peu de temps, N'Diatani disait à ses enfants venus lui rendre visite : « Je suis né à l'époque des guerres d'occupation, je dois mourir à l'heure des indépendances. »

La Guinée... l'Afrique... le monde...

Sécurité Sociale (suite)

Coordination des différents services d'une même organisation mise en place

Cet article fait suite à celui dans lequel nous avons entamé le problème : comment renforcer une organisation de mise en place.

En première partie, nous avons parlé du livre de bord, de la théorie des communications.

Dans cette seconde partie, nous abordons la « coordination ».

LA COORDINATION

Coordonner, c'est relier, unir, harmoniser tous les actes et tous les efforts d'une entreprise afin d'en faciliter le fonctionnement et la réussite.

Relier, c'est poser le fil conducteur dans lequel circulent, dans les deux sens, toutes les informations nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

Unir, c'est rassembler ce qui est épars, c'est réaliser les conditions favorables à l'exécution de la tâche assignée dans un esprit de mutuelle compréhension.

Harmoniser, c'est réaliser un accord parfait entre les parties d'un ensemble apparemment inconciliables. C'est établir une correspondance entre les impératifs de qualité, de quantité et de détail.

Nous sommes tous imprégnés de ces notions, c'est pourquoi, il semble superflu de s'y appesantir.

Cependant, du fait de leur extrême simplicité et de leur évidence même, elles échappent le plus souvent à ceux dont la vocation est de les appliquer. Quelles en sont les raisons ?

Dans la conjoncture actuelle, où l'économie est en voie d'expansion continue, on constate que le travail de bureau est de plus en plus complexe, ce qui était autrefois très simple est devenu maintenant très compliqué et nécessite un plus grand nombre d'opérations.

L'entité « Bureau » est une des caractéristiques de notre époque. En effet, ces dix dernières années ont vu les effectifs des employés de bureau augmenter très sensiblement.

Cette complexité a amené dans l'application une fragmentation des tâches entraînant la création des services, des groupes ou des chaînes de travail distincts, pour réaliser tous les travaux administratifs.

Chacune de ces formations dépend d'une ou plusieurs autres et doit travailler en collaboration avec elles.

Le travail de concert devant se manifester à tous les degrés de la hiérarchie, c'est précisément à ces différents stades que des manques de coordination sont constatés.

Pourtant, s'il y a division du travail cela suppose qu'il y ait coordination pour maintenir l'unité d'action, sinon, il n'y aurait plus de division possible, mais morcellement, éparpillement, voire annulation.

Sur le plan de l'organisation, la coordination doit avoir pour effet, notamment, de supprimer les doubles emplois, de préparer le travail qui va suivre, de faire dispa-

raître les «goulots d'étranglement» créateurs de «temps morts», si fréquent lorsque les moyens ou les méthodes ne sont pas appropriés au travail à exécuter.

Ces simples exemples suffisent à démontrer combien les problèmes de coordination doivent retenir toute l'attention des dirigeants d'entreprises.

Enfin, plus on s'élève dans la hiérarchie structurale, plus on constate que la combinaison des opérations devient complexe pour réaliser la synthèse au centre nerveux de l'entreprise, qui est la direction de celle-ci.

Sans négliger les notions de commandement permettant d'envoyer les impulsions nécessaires à la force d'autorité qui doit se manifester dans les divers points de l'entreprise, on peut affirmer que la fonction de coordination l'emporte sur celle du commandement et l'inspire, au fur et à mesure que l'organisme prend de l'ampleur et que les opérations de

masse sont réparties dans un plus grand nombre de services.

Pour conclure, il apparaît que la coordination revêt deux aspects: en premier lieu, celui qui s'attache à la coordination administrative, dont nous avons souligné toute l'importance, en second lieu, celui qui s'attache à la coordination technique, c'est à dire à tous les problèmes qu'il convient de résoudre pour administrer dans les meilleures conditions et pour permettre un meilleur enchaînement des opérations.

Notre propos avait pour but de définir et de situer la coordination vu sous un angle très général, par la suite, nous examinerons les moyens pratiques de la rendre efficace en évitant de tomber dans l'exagération.

En effet, certaines entreprises ont payé très cher la création inconsidérée ou disproportionnée de postes de travail spécialisés de « coordonnateurs » « promoteurs » et « agents de liaison ».

Au Hall de l'Information

L'Exposition chinoise de photographie et de papiers découpés folkloriques

Son Excellence Chai Tsé-Min, ambassadeur de la République Populaire de Chine à Conakry a ouvert, mardi soir, au Hall de l'Information, une exposition de photographie et Papiers découpés folkloriques de Chine.

A 18 heures déjà, le Hall de l'Information se trouvait trop étroit pour accueillir les invités d'honneur, le corps diplomatique et la foule de militants de la capitale.

Dans la brève allocution de des années écoulées depuis la présentation qu'il a prononcée, Son Excellence Chai Tsé Min a fait savoir qu'au cours fondation de la République Populaire de Chine, de même que les autres œuvres nationales, la photographie a connu aussi un grand développement.

« Nos photographes, a-t-il déclaré, ont fait de cette forme artistique un moyen pour traduire la réalité, moyen le plus direct, le plus fidèle et le plus prompt. »

En effet par la multitude des thèmes, des styles et forme artistiques, des œuvres, les photographes chinois ont fait revivre devant nous, et sous tous les aspects, la vie et l'état d'esprit du grand peuple chinois en lutte pour le succès du socialisme.

L'autre partie de l'exposition, installée au centre de la couronne de photos est consacrée aux papiers découpés.

En se servant de ciseau et de petits couteaux de gravure, les artistes chinois créent divers motifs: figures humaines et scènes de légendes fantastiques exhalant tout le souffle de la Vie et servant à l'embellir.

« La plupart de ces œuvres, explique M. l'Ambassadeur sont dues à la main de nos paysannes et des artisans populaires ».

Pour conclure S.E. Chai Tsé Min, a déclaré, après avoir remercié le Ministère de l'Information pour son précieux concours: « La présente exposition est non seulement une occasion pour nos amis guinéens de faire connaissance avec la photographie et les papiers découpés de Chine, et de se donner

une idée du travail et de la vie du peuple chinois, mais encore celle d'échanger nos expériences en matière de ces formes artistiques. Aussi, souhaiterions-nous que les photographes guinéens et d'autres amis nous formulent leurs critiques et conseils. »

Les critiques formulées releveraient certainement entre autres, la brièveté et la petitesse des légendes explicatives au-bas des clichés; par contre les photos ont un tel pouvoir évocateur et une telle puissance d'accaparer qu'on ne se laisserait pas de reprendre le « chemin illustré. »

Rappelons que l'exposition est ouverte au public tous les soirs à partir de 16 heures.

J. Dramou

NOUVELLES BREVES

M. Ronald Ngala, Président de la KADU (Kenya African Democratic Union) a annoncé mardi la dissolution de son parti et le ralliement de ses représentants au parlement, au parti gouvernemental KANU (Kenya African National Union).

Après avoir souligné tous les avantages que présentait un parti unique au Kenya, M. Ngala a dit: « Nous rejoignons les rangs du gouvernement sans amertume. »

M. Tom Boya, ministre de la Justice a indiqué que cette décision ouvre une ère nouvelle pour le pays, qui passe de défit sous le régime de parti unique préconisé par M. Jomo Kenyatta. La première conséquence de la dissolution de la KADU sera le vote sans encombre au Sénat de l'amendement constitutionnel faisant du Kenya une République à partir du premier décembre, sous la présidence de M. Jomo Kenyatta.

Le chancelier Adenauer, après s'être entretenu en tête-à-tête à Paris avec le générale de Gaulle, rentre à Bonn, satisfait de la mission qu'il vient d'accomplir: renforcer la coopération franco-allemande.

« Je retournerai en Allemagne et je dirai au Chancelier Ludwig Erhard que nos conversations ont été bonnes; les résultats des conversations que j'ai eues avec le général de Gaulle apparaîtront dans les mois qui viennent, a notamment déclaré l'ex-chancelier à la presse avant de quitter Paris.

Il a également évoqué la nécessité pour les deux pays de coopérer dans le domaine de la défense. C'est pourquoi il devait tout d'abord rappeler que l'équilibre des forces s'était profondé-

ment modifié depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

« Si l'Allemagne tombe, la France tombe aussi, qu'on le veuille ou non ». Puis il a poursuivi: « nous sommes chargés par l'histoire d'accomplir en commun cette tâche qu'est l'entente des deux peuples. Cette entente ne menace personne. Personne n'est menacé par l'amitié entre la France et l'Allemagne. Notre but est d'écartier les dangers, de protéger l'Europe Occidentale des dangers qui viennent de l'est et protéger nos traditions. »

Dans le cadre de la coopération franco-algache, M. Roger Careur, directeur général des messageries maritimes, actuellement de passage à Madagascar, a remis lundi à Tamatave le cargo « Anadyr », rebaptisé « Malagasy », au président Philibert Tsiranasa.

M. Careur a déclaré notamment à cette occasion que « copérer, c'est aider et donner sans contrainte et recevoir sans complexe », et affirmer que les messageries maritimes étaient dispensées à aider la jeune « société malgache des transports maritimes » financièrement et techniquement tant qu'elle en exprime le désir.

Une fusillade a éclaté dans la nuit de lundi à mardi près du village chypriote turc de Louroudjina, sur la route de Larnaca à Nicosie.

Selon un porte parole des forces de l'ONU, les défenseurs des positions turques ayant cru voir, dans l'obscurité une patrouille de la garde nationale (chypriote grecque) se diriger vers eux, ouvrirent le feu au fusil et à la mitrailleuse.

Les chypriotes-grecs ripostèrent par un feu non moins intense. En dépit d'une fusillade nourrie qui a duré plusieurs minutes, on ne signale aucun blessé.

C'est le premier incident sérieux survenu à Chypre depuis plus d'un mois.

Le Soviet Suprême se réunira le 9 décembre, annonce la Pravda, organe du Parti Communiste Soviétique.

Ce sera la première fois que le parlement soviétique se réunira depuis le départ de M. Khrouchtchev le mois dernier.

L'ancien président du Conseil soviétique fait toujours partie et assiste à la session en qualité de simple député. Toutefois selon des informations non confirmées. M. Khrouchtchev aurait démissionné de son siège de député.

La session approuvera probablement le budget de 1965. Elle sera peut-être aussi l'occasion d'un remaniement gouvernemental à nu échelon moins élevé que le précédent.

Une délégation des femmes guinéennes est arrivée mardi à Pongyang par avion pour effectuer une visite sur l'invitation du comité central de l'Union des Femmes Démocrates de Corée.

La délégation de deux membres est conduite par Mme Camara Loffo, secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales et membre du Bureau Politique National du Parti Démocratique de Guinée.

Communiqué

Le Ministre du Développement Economique communique: En raison de l'immobilisation du bac sur le Niger à Diélibakoro, immobilisation consécutive due à une baisse des eaux, la route directe Kankan-Siguri sera coupée jusqu'à nouvel ordre.

Lisez et

faites lire

Horoya

HOROYA

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

Organe
Quotidien
du
Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTE CHÈQUES POSTAUX 6975
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINEE
3-34-32

ZANZIBAR PROTEGERA SA REVOLUTION

M. Abed Karumé, vice-président de Tanzanie a annoncé à Zanzibar, au cours d'une conférence de presse, que soixante deux contre-révolutionnaires avaient été arrêtés et que leurs complices sont activement recherchés.

M. Abed Karumé a précisé que ces contre-révolutionnaires avaient tenté de semer le chaos et la confusion dans le pays et qu'il avait les preuves d'une assistance extérieure. Il a affirmé notamment que le sultan de Zanzibar, qui vit maintenant en

Angleterre, avait organisé une «clique» visant la restauration de son pouvoir à Zanzibar. Le vice-président de Tanzanie a déclaré qu'il avait reçu des renseignements du haut commissaire de son pays à Londres, selon lesquelles ce dernier aurait reçu des lettres de menace de la part de l'ex-sultan.

«Nous ne pouvons pas jouer avec la sécurité de notre pays», a-t-il ajouté, que le monde entier sache que nous sommes décidés à protéger notre révolution que nous avons gagnée par le sang de nos enfants.»

Ouverture d'une conférence des transports aériens à Addis-Abéba

La conférence sur les transports aériens africains s'est ouverte à Addis-Abéba en présence des représentants de vingt-quatre nations africaines.

Organisée par la Commission Economique pour l'Afrique et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, cette conférence a pour objet l'étude de la coordination des transports aériens en Afrique. Elle est pré-

sidée par M. Abdourahman Howeidy, secrétaire général adjoint de l'Aviation du Nigéria. La Guinée y est représentée par M. Barry Saikou Yaya, directeur de l'aéronautique civile.

Message au Chef de l'Etat

Après le retour à Cotonou de l'équipe dahoméenne de football, le premier ministre du Dahomey, M. Justin Ahomadégbé a adressé au Président Ahmed Sékou Touré le message suivant :

Excellence,

Les membres de l'équipe nationale de foot-ball de la République du Dahomey, ainsi que tous les jeunes qui les accompagnent à Conakry m'ont fait part de l'accueil enthousiaste et fraternel dont ils ont été l'objet tant de la part de la jeunesse, que du gouvernement guinéen.

Je vous demanderais, Excellence, de transmettre à la jeunesse de votre pays, au peuple guinéen et à son gouvernement, les sincères remerciements de la jeunesse et du gouvernement dahoméens.

Je formule le vœu que ce genre d'échanges entre nos deux pays se multiplie et que se consolident les liens d'amitié qui unissent la Guinée et le Dahomey.

Avec mes salutations les meilleures, je vous pris d'agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

Justin Ahomadégbé-Tometin

Les masses ouvrières saluent chaleureusement le second « 28 septembre »

Le Bureau confédéral de la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée réuni en séance extraordinaire le lundi 9 novembre à la Bourse du Travail, sous la présidence du camarade Kaba Mamady, président de la Confédération,

— Après avoir tiré les leçons des importantes décisions énoncées au cours du meeting tenu le 8 novembre 1964 au Stade du 28 Septembre ;

— Considérant que ces importantes mesures prises par le PDG expriment la volonté inébranlable du peuple de Guinée de se libérer rapidement et définitivement de l'état de sous-développement chronique du honteux régime d'exploitation et d'oppression coloniales ;

— Considérant qu'en dépit des multiples appels lancés par notre Parti à la conscience civique de tout le peuple guinéen en vue de bâtir une Guinée prospère ;

— Considérant que ces appels n'ont pas trouvé l'indispensable écho, auprès de certains éléments apatrides dont le seul souci est de satisfaire leurs intérêts égoïstes en noyant les décisions du Parti ;

— Considérant que la spéculation, le trafic, les fraudes, les détournements et toutes autres manifestations de malhonnêteté constituent de véritables crimes dans un pays en voie de développement ;

— Considérant que les solutions apportées par le Bureau Politique

National du Parti Démocratique de Guinée à l'égard des trafiquants et autres spéculateurs sont conformes aux légitimes et profondes aspirations des masses laborieuses de notre pays ;

— Considérant que le P.D.G. a été et restera toujours le grand Parti d'avant-garde au service des masses populaires en général, des travailleurs et de la paysannerie laborieuse en particulier dans la voie d'un développement non capitaliste où l'exploitation de l'homme par l'homme est bannie à jamais, où la justice et l'harmonie sociale restent la ligne fondamentale dans les rapports sociaux ;

Le Bureau confédéral de la C.N.T.G.

— Salue avec enthousiasme toutes les dispositions contenues dans la loi cadre du 8 Novembre 1964, dispositions renforçant incontestablement notre grand Parti et permettent un redressement pratique de notre situation économique et sociale.

— Félicite le Bureau Politique National et le courageux et clairvoyant Secrétaire général du P.D.G., notre frère et compagnon de lutte, le Président Ahmed Sékou Touré.

— Reste profondément convaincu que les mesures prises contri-

bueront d'une manière efficace l'assainissement définitif de la situation politique, économique et sociale de la nation.

— Fait siennes toutes les décisions prises par le Bureau Politique National et s'engage solennellement à les soutenir activement pour le succès de notre révolution.

— La C.N.T.G. réaffirme son adhésion totale aux principes révolutionnaires du P.D.G. dont elle reste l'un des supports permanents et sûrs dans le combat pour éradiquer toute velléité subversive ou tentative de contre-révolution en vue d'atteindre très rapidement les objectifs économiques et sociaux de notre peuple.

— Lance un vibrant appel à tous les travailleurs pour une mobilisation toujours accrue en vue de l'augmentation de la productivité et de la production nationale.

— Invite les syndicats nationaux, les fédérations professionnelles et les unions locales à une plus grande vigilance :

— pour arrêter la route aux ennemis de notre régime ;

— pour redoubler d'efforts en vue de la réalisation des objectifs de notre plan septennal de développement économique et social.

Messages de félicitations au Chef de l'Etat

Après le meeting historique du 8 novembre sur les 12 points de la Loi-Cadre de la révolution guinéenne, le Secrétaire général du P.D.G., le Président Ahmed Sékou Touré a reçu des messages de félicitations et de confiance dont nous vous donnons lecture.

De Forécariah. — Nous avons l'honneur de vous signifier la cessation de toutes les activités commerciales à parti du 8 novembre 1964 pour nous consacrer exclusivement à la production.

Signé : Touré Abdourahimi, secrétaire à l'Organisation du Bureau Fédéral de Forécariah.

De Yomou. — Après avoir couragement pris notre responsabilité pour juguler le même mouvement subversif de la

chaîne des trafiquants de Pella, la fédération de Yomou vous adresse ses vives félicitations pour les décisions hardies prises par le Bureau Politique National pour un assainissement radical au sein du Parti.

Signé : Soumah Sékou, gouverneur de la Région de Yomou.
De Kindia. — Au nom du comité Amara Touré nous adressons nos chaleureuses félicitations au B.P.N. pour les décisions annoncées au cours du meeting du 8 Novembre et prises pour faire avancer la révolution guinéenne.

Nous souhaitons que Dieu protège votre santé et vous donne une longue vie.

Signé : Diaby Sinkoun.

Le Premier ministre du Soudan lance un appel au calme

Le premier ministre du Soudan, M. Serr El Khalifa a démenti lundi soir les rumeurs circulant au sujet d'une tentative de coup d'Etat militaire — lesquelles avaient provoqué une mobilisation de la population de Khartoum à l'appel du «Front National» pour défendre le gouvernement de coalition contre un éventuel coup d'Etat.

Le premier ministre a demandé aux populations de mettre fin à leurs manifestations et de reprendre le travail.

Le *Front national*, issue de la révolution du 27 Octobre qui chassa la junte militaire avait en effet lancé un appel à la grève générale sur l'ensemble du territoire et invite les populations à protéger les édifices publics.

C'est donc pour un grand meeting que la population de Khartoum s'est rassemblée lundi devant le siège du gouvernement soudanais. Les citoyens de la ville étaient venus remercier le nouveau gouvernement et lui manifester son appui. M. Ser El Khatm Al Khalifa, a souligné, dans une allocution, la nécessité de prendre des mesures énergiques afin de «liquider les séquelles de l'ancienne administration et de préparer le terrain pour une administration nouvelle et démocratique, à laquelle les citoyens pourraient soumettre, en pleine liberté, leur volonté et leurs désirs.»

«Le renversement du régime militaire au Soudan a été un tournant dans l'histoire du pays, a déclaré M. Serr El Khatm El Khalifa dans une interview accordée au journal cairote *Al Akhbar*. Un pouvoir ne peut subsister longtemps il s'appuie sur des armes. Le peuple reconnaît seulement le pouvoir légitime, qui agit entièrement dans l'intérêt du peuple», a souligné M. Khalifa.

Elections en Tunisie

Le Président Bourguiba a été informé officiellement, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée lundi, au palais de Carthage, de sa réélection à la présidence de la République par M. Djelleuli Farès, Président de la commission constitutionnelle et de la précédente Assemblée, conformément à la constitution, le nouveau mandat de cinq ans du Chef de l'Etat a commencé lundi.

«Je remercie le peuple tunisien de la confiance précieuse qu'il m'a accordée. En acceptant cette lourde mission, je lui promets de tout faire pour être à la hauteur de cette confiance. J'attends du peuple en contre-partie qu'il œuvre avec le même enthousiasme, et le même dévouement pour le progrès et le bien-être» a déclaré M. Bourguiba, à l'issue de la cérémonie.

Le Choix d'un emblème de l'O. U. A.

L'on souvient que la résolution de la troisième session du conseil des ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, adoptée par la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement tenue le 17 juillet dernier au Caire, avait décidé le choix d'un emblème pour l'Organisation de l'Unité Africaine.

A cet effet, le secrétariat général de l'O.U.A. lance un appel à tous les artistes africains pour qu'ils soumettent dans les meilleurs délais, des projets d'emblème.

Cet emblème devra être à la fois un symbole du passé de l'Afrique et des aspirations de sa

population telles qu'elles ont été recueillies dans la Charte d'Addis Abéba.

Il devra en outre présenter un caractère tel, qu'on puisse l'utiliser pour identifier les documents et les biens de l'Organisation et devra être facilement identifié de manière à garantir les immunités accordées aux locaux, bien et documents de l'Organisation.

Les artistes guinéens ou toutes autres personnes intéressés par le présent appel sont priés de faire leur projet au ministère des Affaires étrangères (division politique), avant le 20 décembre 1964.